

Présents à la réunion :

Pour la direction : Isabelle Staes, Maryline Camacho, Gérard Solé et Anne de Geoffroy

Pour les salariés : Laurence Collet, Pierre-Olivier Casabianca et Pascal Martin

Voici les grands thèmes qui ont été abordés lors de la réunion de février :

Kits de sécurité et de premier secours

Nous avons deux paires de kits à Antibes, dans le bureau des adjoints. Un kit est également disponible pour les équipes de Nice, de Menton et de Draguignan. Si l'équipe ressent le besoin de le prendre, elle le prend ; ce n'est en aucun cas une obligation.

La direction a été claire : Si un salarié ne se sent pas d'aller sur le lieu du tournage car trop dangereux, elle peut refuser d'y aller.

La position de la direction à Antibes a été de renforcer l'équipe de tournage avec un OPS, mais pour l'instant, aucun agent de sécurité n'est prévu pour les équipes couvrant les gilets jaunes. L'OPS est présent pour exercer son métier de preneur de son ; en aucun cas, il ne fait office d'agent de sécurité.

Kit de sécurité ou pas, cela ne change pas la responsabilité juridique de l'entreprise vis-à-vis du salarié ; S'il y a un accident, cela reste un accident du travail, même si le salarié n'a pas utilisé le kit de protection fourni.

Si la situation se crispe au fil des semaines, la direction envisagera de mettre aussi des agents de sécurité pour les équipes d'Antibes. La direction veut être au courant du moindre incident pour prendre des décisions.

Télétravail (Qualité de vie au travail)

Tous les services de france3 cote d'azur ne sont pas concernés par le télétravail ; seuls les fonctions supports sont concernés : Finance, RH , communication et informatique. Par exemple, les métiers de scripte, OPS, ne sont pas du tout concernés.

A Antibes, une personne de la planification a un jour de télétravail fixe par semaine.

Le salarié en télétravail a une période d'essai de deux mois. En juin 2019, il y aura un premier bilan sur les services en télétravail.

Les personnes souhaitant en bénéficier peuvent faire une demande sur mon kiosque.

Le jour du télétravail reste à la discrétion de l'employeur.

Le télétravail est encadré par l'accord QVT (...). La direction rappelle que c'est la confiance qui prévaut et que les études prouvent une productivité accrue grâce au télétravail.

Il existe un point de vigilance : que cela n'induisse pas une surcharge de travail pour les collègues restant au bureau.

Pour les journalistes, la question se pose, mais le problème c'est que légalement le jour de télétravail doit être fixe et indiqué dans un avenant au contrat. D'autre part, le journaliste peut être amené à quitter ses tâches préparatoires pour se mettre à disposition de l'entreprise en cas d'une actualité urgente.

Unité de compétences complémentaires

L'accord sur les ucc avait une validité d'un an qui s'est terminé en juillet 2018. Il n'y a pas de prorogation mais la direction continue de l'appliquer par une directive unilatérale.

La direction rappelle que les hybrides validés par les personnels non journalistes sont validés à posteriori par un responsable éditorial.

Les Représentants de proximité s'opposent formellement à l'application d'un accord caduque et contestent en général la fabrication d'un reportage, sous forme hybride ou pas, sur le web ou le linéaire, par un personnel non journaliste. Les représentants de proximité soulignent que dans l'accord ucc auquel il est fait référence, seuls les scriptes, monteurs, documentalistes et assistants d'émission peuvent faire des contenus multimédias (comme les modules hybrides). Ledit accord stipule l'attachement au cœur des métiers à ftv et précise qu'il faut planifier « en priorité ceux dont c'est la fonction principale ». En l'espèce les journalistes.

Futur des BEX

Nous avons demandé à la direction si lors des départs éventuels de salariés à la retraite, les BEX étaient menacés.

A Menton les deux postes seront mis en consultation. La direction régionale espère qu'il y aura des candidats, sachant que ceux qui postulent doivent s'installer sur place.

La direction régionale ajoute qu'elle n'a pas l'intention à ce jour de fermer Menton ou Draguignan.

Concur et Notes de frais

Deux comptables d'Ajaccio valident désormais les notes de frais des salariés de f3 cote d'azur.

Une navette sera mise en place pour s'assurer que les remboursements se fassent dans des délais raisonnables. Les RP craignent un retard de prise en compte et de remboursement par rapport à Marseille, mais la direction garanti les mêmes délais... à suivre

Désormais l'adresse pour envoyer les notes de frais est :

France 3 Corse, Service comptabilité, 8 rue André Touranjon, 20700 Ajaccio.

Logiciel Pressed

Pressed est un logiciel numérique pour faire des revues de presse. Il y a un projet au niveau national pour négocier un tarif de groupe, car l'abonnement, selon la direction est cher.

La direction régionale ne connaît pas l'avancement de cette négociation et va relancer le service concerné à paris. Pour ce service, il semblerait le logiciel Pressed ne soit pas une priorité (selon la direction).

Les RP soulignent l'utilité de ce logiciel pour les journalistes et pour la documentation, pour qui il représente une source fiable d'information.

Locale de Nice et tour de WE

La direction rappelle que l'avis du chsct du 18 décembre n'est que consultatif. En l'occurrence la direction affirme que cet avis est caduque et rappelle que l'équipe de Nice de permanence doit prendre son service, monter et mixer son reportage au bri d'Antibes.

La direction suggère que les journalistes reporters d'image de la locale qui le souhaiteraient peuvent prendre leur propre matériel, la veille au soir. Ils peuvent également utiliser le matériel qui leur a été attribué à la Brague.

Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires sont exécutées à la demande de l'employeur. C'est au cadre de prendre la décision au moment où la question se pose. Mais La direction précise que dans l'hypothèse d'une actualité « brulante » (attentat, incendie,..), la demande de validation des heures supplémentaires n'a pas lieu d'être. Priorité à l'actualité ; les heures pourront être validées a posteriori. Mais dans les autres contextes, la validation du manager est indispensable.

La direction refera le point avec les managers sur ce sujet.

Les RP soulignent que parfois les décisions éditoriales sont trop souvent influencées par le statut des journalistes. Les actualités nécessitant une prise de service tôt ou tard sont confiées prioritairement aux personnels forfaits jours.

Embouteillage au montage le WE

Les RP soulignent que le montage est surchargé le weekend.

Par exemple le samedi 19 janvier un monteur a monté en une matinée, 7 éléments dont une actu décalée de 2 minutes et un desk d'une minute. La direction répond que Le sport fait partie intégrante du jt du weekend et qu'il n'y aura pas de monteur spécifique pour le sport.

La direction reconnaît que depuis plusieurs semaines, le montage est impacté par l'actualité des gilets jaunes. Il y a eu une journée de montage accordée au sport de façon exceptionnelle, afin d'y remédier. Mais la direction précise que cela n'a pas vocation à être systématisé.

Les RP regrettent que les actualités sportives ne disposent d'une journée de montage spécifique.

Poste de chef d'édition

La direction ne sait pas si le poste de Claude piot sera mis en consultation. En tout cas la fonction sera remplacée.

Matinale de France Bleu

La direction se réjouit de l'intérêt que les salariés portent à la matinale de France bleu diffusée sur France 3 cote d'azur et souligne encore l'excellent travail des équipes. Ceci dit, l'émission est encore en mode expérimentale, et la direction pense qu'il est trop tôt pour organiser une rencontre ou assister à l'émission. Quand ce sera bien installé, une rencontre à France 3 est envisageable. La direction en fera à la demande à son homologue de France bleu azur.

La direction souligne que l'objectif est de développer encore plus les projets collaboratifs avec France bleu.

Les RP soulignent que justement la rencontre est d'autant plus souhaitable.

Poste d'éditeur Visuel

La direction explique que la matinale est en phase d'expérimentation. Le poste d'éditeur visuel sera mis en consultation une fois qu'il sera défini plus précisément. A ce moment –là, les personnels de France bleu et France 3 pourront postuler.

La direction précise que ce poste est un profil journaliste avec des compétences techniques. Les horaires sont décalés, la prise de service se fait à 4h du matin.

Les RP demandent que les personnels de France 3 ne soient pas exclus de cette offre de poste sous prétexte qu'ils ne maîtrisent pas l'aspect technique. Ils doivent pouvoir postuler et être formés.

Standard téléphonique

Tous les standards du réseau France 3 sont progressivement automatisés.

Celui d'Antibes le sera dans deux ou trois ans, après le départ à la retraite de Bernadette.

Les RP regrettent une perte d'humanité dans l'accueil du public, et le risque que certains appels ne parviennent pas à la rédaction. Au risque de rater des informations.

Bilan Formations

Le plan d'adaptation et de développement des compétences concerne les formations pour les personnels de la région. Les budgets sont en baisse, comme chaque année ; ceci dit, à l'échelle de France 3 cote d'azur, 53 personnes en tout pourront être formées au niveau régional en 2019 (formations type évolution technique, mojo, douar)

Au niveau de la formation à l'université France tv à paris, 26 salariés pourront en bénéficier.